

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 23 mars 2018

6^{ème} Commission

N° CD-2018-2-6-1

Service instructeur

DEVI - Direction de l'environnement et du cadre
de vie

Service consulté

**REVISION DES TARIFS D'ABATTAGE ET DE PRESTATIONS DE L'ABATTOIR DE
CERNAY**

Résumé : Le présent rapport propose de valider les augmentations de tarifs d'abattage et de prestations de la Société d'exploitation de l'abattoir départemental de CERNAY. En 2017, cet outil a permis à 2 200 éleveurs de s'inscrire dans la filière courte, qui contribuent ainsi à la préservation de notre environnement, de nos paysages ruraux et de notre cadre de vie.

Le rapport annuel de gestion, pour 2016, de l'abattoir départemental présentant les comptes de gestion ainsi qu'un bilan annuel et des perspectives d'avenir a été validé par la Commission Permanente le 8 septembre 2017.

L'analyse financière montre que l'abattoir atteint pratiquement l'équilibre financier avec un volume de viande traitée de 1 100 tonnes en 2016 (1 147 tonnes en 2017). Le résultat d'exploitation est de 2 000 € sur un compte d'exploitation de 1 055 000 €. En intégrant les aléas exceptionnels, le déficit réel net est cependant de 12 700 €.

La Société d'Exploitation souhaite procéder à une augmentation des tarifs de ses prestations afin de consolider ce bilan, selon les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous qui ont été validés par la commission consultative de l'abattoir en date du 18 décembre 2017.

	Tarifs actuels	Proposition de tarifs
Bovins (kg)	0,35 €	0,36 €
Porcins (kg)	0,33 €	0,34 €
Veaux (kg)	0,35 €	0,36 €
Désossage (kg)	0,70 €	0,72 €
Ovins, caprins (pièce)	21,00 €	21,50 €
Piçage mise sous vide (kg)	1,68 € standard	1,72 € découpe standard
	1,91 € à la carte	1,95 € découpe à la carte

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a approuvé ces augmentations de tarifs lors de sa réunion du 26 janvier 2018.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT